



FICHE OPERATIONNELLE

Plan triennal visant à favoriser l'insertion et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap au sein des Ministères sociaux 2022-2024

Titre de l'action :	Accessibilité numérique (réf. Plan triennal 2022-2024 : <i>Axe 3 – Renforcer l'accessibilité</i>)
Objectif de l'action :	Sensibilisation des services techniques aux enjeux liés à l'accessibilité numérique. Diagnostic d'accessibilité des sites et applicatifs internet ou à usage strictement interne
Détail de l'action :	<ul style="list-style-type: none">- Présentation par la DINUM du programme d'accessibilité numérique au sein de la FPE- Etablir une charte d'accessibilité handicap pour les nouveaux applicatifs métiers développés par les MSO- S'assurer que les sites et applicatifs métiers soient accessibles et ce quel que soit le type de handicap- Faire appel à un vivier de testeurs présentant divers handicaps afin qu'ils puissent nous faire remonter leurs besoins et tester les applicatifs métiers préalablement à leur lancement
Chefferie de projet :	Mission handicap, accidents, maladies et instances médicales
Partenaires / Equipe projet	DNUM Eventuels prestataires extérieurs
Planning :	2022-2024
Public cible :	Ensemble des agents Agents en situation de handicap

Budget :	
Indicateurs / Cibles :	Nombre de problème d'accessibilité numérique remontés via le réseau des référents handicap par trimestre
Observations :	